CSA AUDIT LR
Commissaire aux comptes

HALTE POUCE

Mini Parc Montpellier 2
939 Rue de la Croix Verte
34 080 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

présenté à

L'Assemblée Générale du 24 Juin 2025

de l'Association

EUROPEA - Bât B 57, Boulevard de Strasbourg - 34000 MONTPELLIER
☎ : 04 99 13 39 29 – ✉ : accueil@cabinetphs.com
SIRET 820 646 230 00012 – APE 6920Z – N° TVA Intracommunautaire FR 820 646 230

CSA AUDIT LR SAS au capital de 2 000 euros
Inscrite sur la liste des Commissaires aux comptes près de la Cour d'Appel de Montpellier

commissaire aux comptes

CSA AUDIT LR
Commissaire aux comptes

HALTE POUCE
Mini Parc Montpellier 2
939 Rue de la Croix Verte
34080 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association HALTE POUCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

EUROPEA - Bât B 57, Boulevard de Strasbourg - 34000 MONTPELLIER
☎ : 04 99 13 39 29 – ✉ : accueil@cabinetphs.com
SIRET 820 646 230 00012 – APE 6920Z – N° TVA Intracommunautaire FR 820 646 230

CSA AUDIT LR SAS au capital de 2 000 euros
Inscrite sur la liste des Commissaires aux comptes près de la Cour d'Appel de Montpellier

commissaire aux comptes

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative de la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Informations complémentaires sur les subventions d'exploitation » de l'Annexe des comptes annuels relatif à l'attribution définitive des subventions obtenues au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes :

- principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi que leur correcte application,

- estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice sous examen n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives,

- présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de l'Association au 31 décembre 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation fincancière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montpellier,
Le 06 Juin 2025

CSA AUDIT LR *SAS*
Commissaire aux comptes

Coralie SAUVEPLANE

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	6 654,85	6 654,85		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	25 670,91	16 315,19	9 355,72	10 750,70
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	2 325,00		2 325,00	
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 643,00		5 643,00	7 700,00
	TOTAL (I)	**40 293,76**	**22 970,04**	**17 323,72**	**18 450,70**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 200,00		7 200,00	10 100,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	128 794,20		128 794,20	10 295,97
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	130 674,36		130 674,36	125 719,22
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	**266 668,56**		**266 668,56**	**146 115,19**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**306 962,32**	**22 970,04**	**283 992,28**	**164 565,89**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			5 643,00	2 557,50
	(3) dont à plus d'un an				

COMMISSAIRE CSA AUDIT LR AUX COMPTES

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	100 700,24	
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		100 700,24
	Report à nouveau	(12 568,01)	(13 625,39)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**23 482,66**	**1 057,38**
	Total des fonds propres (situation nette)	**111 614,89**	**88 132,23**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	**111 614,89**	**88 132,23**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	39 029,00	10 279,00
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**39 029,00**	**10 279,00**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 540,59	11 374,79
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	23 588,65	26 992,39
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	219,15	17 787,48
	Produits constatés d'avance	95 000,00	10 000,00
	Total des dettes	**133 348,39**	**66 154,66**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**283 992,28**	**164 565,89**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 482,66	1 057,38
(1) Dont à moins d'un an	133 348,39	66 154,66
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMMISSAIRE CSA AUDIT LR AUX COMPTES

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 517,15	2 649,42
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	12 850,00	9 300,00
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	356 340,80	289 656,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	19 643,84	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 382,05	1 846,50
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5,06	2 503,11
	Total des produits d'exploitation	**397 738,90**	**305 955,03**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	610,51	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	84 223,07	86 694,56
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 432,39	6 572,62
	Salaires et traitements	194 956,94	171 398,46
	Charges sociales	60 008,09	47 085,22
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 899,96	1 970,72
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	28 750,00	
	Autres charges	1,00	65,85
	Total des charges d'exploitation	**375 881,96**	**313 787,43**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 856,94**	**(7 832,40)**

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 856,94**	**(7 832,40)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 625,73	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		2 207,29
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 625,73**	**2 207,29**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**1 625,73**	**2 207,29**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**23 482,67**	**(5 625,11)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		8 478,97
	Sur opérations en capital		150,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**8 628,97**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	0,01	1 771,48
	Sur opérations en capital		175,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**0,01**	**1 946,48**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(0,01)**	**6 682,49**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**399 364,63**	**316 791,29**
	TOTAL DES CHARGES	**375 881,97**	**315 733,91**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**23 482,66**	**1 057,38**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 792,20	
TOTAL	**1 792,20**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	1 792,20	
TOTAL	**1 792,20**	

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Règles et Méthodes Comptables

Présentation de l'Association HALTE POUCE

Autour d'une mission principale axée sur la notion de répit, des parents et des professionnels ont mutualisé leurs compétences pour apporter des réponses innovantes et adaptées aux besoins exprimés par les familles.
D'années en années, le projet a pris forme et s'est étoffé, accompagné par des bénévoles, des familles et une équipe salariée.

Située au carrefour des réseaux médico-sociaux, sanitaires, scolaires et sociaux, l'association propose une approche complémentaire en favorisant autant que faire se peut, une meilleure fluidité des informations en faveur des familles et des professionnels.

Les actions proposées par Halte Pouce
1 Le pôle social : accompagner les aidants familiaux de proches porteurs d'un handicap dans les démarches administratives (MDPH), la coordination autour de la famille en lien avec l'ensemble des réseaux médico-sociaux, scolaires, sanitaires et associatifs. Évaluation et accompagnement au projet de vie.
2 Proposer du répit à domicile avec le Service de Répit à Domicile LSM34
3 Le PRH34, loisirs & handicaps : pôle ressource Handicap afin de sensibiliser les professionnels à l'accueil en structure de loisirs ou de séjour non spécialisés pour accueillir un jeune en situation de handicap. Accompagner les aidants familiaux dans l'inscription de leurs enfants dans les centres de loisirs et de séjours non spécialisés.
4 Le Pôle familles : coordonner des temps d'échange entre parents concernés par le handicap.
5 Le pôle formation : les différentes sensibilisations, certifiées Qualiopi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **283 992** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **399 365** euros et un total **charges** de **375 882** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **23 483** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes ont été arrêté le 13 Mai 2025 par le Conseil d'administration.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- La loi n°83 353 du 30 Avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- Les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
  - 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Règles et Méthodes Comptables

- 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à
but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation :
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts
historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels..... 1 an
- Agencement, aménagement des batiments.....3 à 10 ans
- Installation techniques, matériel et outillage.....3 à 10 ans
- Matériel de transport.....5 ans
- Matériel de bureau et informatique.....3 à 5 ans
- Mobilier.....3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieur à la valeur nette comptable.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Règles et Méthodes Comptables

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de comptabilisation au cours de l'exercice.

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2024 marque la fin du projet TREMPLIN. Ce projet a permis de générer une recette de mécenat pour un montant global de 19.644 € qui a été enregistrée en autres produits à la clôture 2024, qu iexplique en grande partie le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 23.483 €.

Informations complémentaires :

1) Honoraires du Commissaire au comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élévent 3.500 € sur l'exercice clos le 31/12/2024.

2) Informations complémentaires sur les subventions d'exploitation

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2024. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant l'évaluation des actifs et des passifs pourra s'avérer inapproprié si ces subventions n'étaient pas reconduites. Certaines subventions attribuées au cours de l'exercice ou des exercices précédents ne seront acquises qu'après production d'un bilan financier et sa validité par les financeurs.

3) Rémunérations

Dans le cadre de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, l'association communique la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévols et/ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.
Pour l'exercice 2024, les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés, à défaut de valorisation de leur bénévolat.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 655					6 655
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 655**					**6 655**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	9 295					9 295
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	15 871		505			16 376
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			2 325			2 325
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**25 166**		**2 830**			**27 996**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 700		500		2 557	5 643
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 700**		**500**		**2 557**	**5 643**
	TOTAL	**39 521**		**3 330**		**2 557**	**40 294**

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 655			6 655
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 655**			**6 655**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	191	930		1 121
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	14 224	970		15 194
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 415**	**1 900**		**16 315**
	TOTAL	**21 070**	**1 900**		**22 970**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mvment net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 643		5 643
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 200	7 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 159	2 159	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	117 394	117 394	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 242	9 242	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**141 637**	**135 994**	**5 643**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 541	14 541		
	Personnel et comptes rattachés	6 618	6 618		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 412	16 412		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	560	560		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	219	219		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	134 029	134 029		
	TOTAL DES DETTES	**172 377**	**172 377**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**119 394**
Autres créances		**119 394**
PRODUITS A RECEVOIR	2 000	
ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	96 500	
PRODUITS A RECEVOIR	20 894	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**12 540**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 993**
FOURNISSEURS	3 993	
Dettes fiscales et sociales		**8 547**
DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	6 209	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	2 008	
AUTRES CHARGES A PAYER	330	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CSA
AUDIT LR

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		11	

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
FONDS DEDIES URGENCE REPIT	5 140			**5 140**
FONDS DEDIES POLE FAMILLE	5 140			**5 140**
FONDS DEDIES ARS			18 750	**18 750**
FONDS DEDIES MARIE MONTPELLIER FORM. ESCAPE			10 000	**10 000**
TOTAL	**10 279**		**28 750**	**39 029**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	100 700			100 700
Autres réserves				
Report à nouveau	(13 625)	1 057		(12 568)
Résultat de l'exercice	1 057	23 483	1 057	23 483
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**88 132**	**24 540**	**1 057**	**111 615**

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		87 402	32 657	209 057	27 225	356 341
Subventions d'investissement						
TOTAL		**87 402**	**32 657**	**209 057**	**27 225**	**356 341**

COMMISSAIRE AUX COMPTES CSA AUDIT LR

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
SUBVENTION CONTRAT APPRENTISSAGE		5 500	
DDFIP		20 000	
PEP 34		27 225	
CAF DE L'HERAULT		209 057	
SUBVENTION MAIRIE MONTPELLIER		17 500	
FONJEP		7 107	
SUBVENTION M3M		3 000	
SUBVENTION CD 34		5 050	
SUBVENTION ARS		45 000	
SUBVENTION MSA		16 902	
Totalisation		**356 341**	